

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE EN FORMATION
DE MONITEUR EDUCATEUR 2011**

Samedi 10 décembre 2011 de 08h30 à 10h30

«Souffrance à l'école»

- La syntaxe et l'orthographe sont pris en compte dans la notation

- Pour chaque question, indiquez précisément le numéro de la question à laquelle vous répondez.

Questions :

- 1) Quelles sont les idées essentielles de ce texte? (8 pts)
- 2) Quel est le point de vue de l'auteur de ce texte? (4 pts)
- 3) En vous appuyant sur des exemples, dites ce que vous en pensez personnellement? (8 pts)

Comment protéger 10 % d'enfants victimes de harcèlement à l'école ? Le fait que leur avenir d'adulte puisse être compromis transforme le phénomène en enjeu de santé publique et la prévention précoce, en nécessité ?

Selon la récente étude de l'Observatoire international de la violence à l'école, publiée le 29 mars par l'Unicef, plus d'un enfant sur dix - 11,7% - se dit « harcelé », victime de violences verbales ou physiques répétées et se considère comme « souffre douleur » ou « bouc émissaire ». Les formes de harcèlement sont multiples : voyeurisme dans les toilettes, violences physiques ou sexuelles, rumeurs, insultes racistes, vols, rackets, ostracisme¹, humiliations ... Ainsi, le quart des ces élèves se disent souvent ou très souvent insultés ; 17% frappés ; 20% victimes de baisers forcés, ou de voyeurisme aux toilettes ... Le harcèlement numérique a fait son apparition, les réseaux sociaux fournissant une formidable caisse de résonance : la propagation d'une rumeur peut être fulgurante et d'une violence dévastatrice. D'évidentes conséquences scolaires et psychologiques peuvent s'ensuivre : absentéisme, décrochage, tendance à l'isolement, baisse de l'estime de soi, tendances dépressives ...

Les garçons sont plus nombreux que les filles à être agresseurs mais aussi victimes. Avant de se structurer à l'adolescence, leur avenir peut, d'une certaine manière, se voir compromis.

Selon l'association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (Aphée), un enfant harcelé présenterait ainsi quatre fois plus de risques d'être suicidaire. En somme, un vrai problème de santé publique.

Par ailleurs, une forte corrélation apparaît entre le fait de maltraiter ses pairs à l'école et celui d'avoir affaire à la justice à l'âge adulte ... Tout pousse alors à mettre en place des programmes de prévention précoce. A la fin du mois de janvier, plusieurs spécialistes - dont le pédopsychiatre Marcel Rufo et le sociologue Edgar Morin - avaient proposé au ministre de l'Éducation une consultation nationale sur cette question.

Menée auprès de près de 12 500 élèves de CE2, CM1 et CM2 issus de 157 écoles de huit académies, l'enquête a fait clairement apparaître que c'est la répétition de petites agressions qui engendre l'insécurité. Autre enseignement spectaculaire de l'étude : contrairement à des idées reçues tenaces, il n'y a globalement pas plus de harcèlement dans les écoles de zones d'éducation prioritaire (ZEP) que dans les autres établissements.

Ainsi alerté, le gouvernement a mis en place un conseil scientifique contre les discriminations scolaires chargé de lutter contre le harcèlement scolaire ; le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a également lancé une enquête de victimation dans le second degré : désormais publiée tous les deux ans, elle concernera 18000 élèves et personnels issus de 300 collèges.

Dans certains pays anglo-saxons, la loi impose aux écoles une « une anti-bullying policy », c'est-à-dire une charte de prévention du harcèlement : dans les établissements, des jeux de rôle font jouer alternativement aux élèves les rôles de victime et d'agresseur ...

En France, il s'agit de sensibiliser les professionnels (dont les infirmières, assistants sociaux et psychologues scolaires) : « contrer la lutte contre la violence à l'école par une action en profondeur sur le harcèlement entre pairs est primordial », résume l'Unicef. Les délégués de classe ont également un rôle à jouer ...

Des actions ont déjà eu lieu : on se souvient, entre autres, du mouvement Stop la violence en 1999 ou de la campagne intitulée Le respect ça change l'école en 2002 ... Et les suppressions de poste et Rased² d'aujourd'hui ?

Même si neuf élèves sur dix environ déclarent se sentir plutôt bien à l'école, il serait dangereux de détourner le regard du dixième souffrant.

Joël Plantet 21 avril 2011 – LIEN SOCIAL n° 1015

1 À l'époque athénienne, l'ostracisme est le bannissement d'un individu de la cité par décision des citoyens pour une durée maximale de dix ans.

• En sociologie, l'ostracisme est une forme d'exclusion sociale qui survient à l'occasion dans certains groupes particuliers.